



Fraternité séculière Charles de Foucauld 2017

Retraite du lundi 25 septembre 2017 16h au samedi 30 septembre 14h

Lieu : Monastère des Dominicaines 1781 chem. Du Déffends
83470 St. Maximin

Sujet : « Méditation du Frère Charles Sur l'Evangile de Matthieu et les Psaumes

Animateur : Père Marius Chevalier, prêtre en paroisse dans le Champsaur (05)

Déroulement : suivant la spiritualité de Charles de Foucauld, chaque jour vous profiterez d'un exposé, d'échanges fraternels, de temps de prière et d'Adoration personnels et communautaires, de l'Eucharistie, de SILENCE, de temps libre dans une belle campagne. Une nuit d'Adoration précédera la journée de « Désert ». Participation aux Offices avec les religieuses. La journée « Désert se passera sur les pas du Frère Charles à la Ste Baume » (Voir courrier du centenaire) Attention pour monter à la grotte il faut une bonne condition physique)

Conditions matérielles : chambres simples ou doubles (apporter draps et serviettes de toilette)

Coût: Environ 49€/ jour . Sur la base de 20 participants ! Ce prix comprend la pension complète plus les frais généraux ! D'où l'utilité d'avoir quelques personnes de plus ! (Attention places limitées)

Contact : Elisabeth Leroux : tel 04 94 72 25 12 / portable : 06 21 95 40 35

Mail : mamie-eole@orange.fr

Adresse : Elisabeth Leroux
3 carriera deï cabro
83136 Sainte Anastasie/ Issole

Inscription à la retraite de Saint Maximin du 25 septembre 2017 au 30 septembre 2017

(limite inscription le 30 Juin 2017)

NOM : **PRENOM :**
Encadrer : homme, femme, marié(e), divorcé(e), célibataire , laïc, consacré(e), religieux, religieuse, prêtre

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE : **MOBILE :**

Adresse e .mail :

AGE (entourer) <30 30/45 45/60 60/75 >75

Moyen de transport utilisé : voiture, car, jusqu'à St Maximin.....

Je joins un chèque de 15€ à L'ordre de : (Fraternité séculière Charles de Foucauld)et, éventuellement (voir plus haut) une enveloppe timbrée à mon adresse. J'accepte de partager ma chambre avec

Je signale une particularité personnelle (régime alimentaire, handicap, arrivée avant le 25 septembre à 14 h ou départ après le 30 septembre 2017 à 14 h

Date

signature